

## **Conseil d'administration**

### **Samedi 12 décembre 2020**

### **9h - 12h en visioconférence**

Sous la présidence de Michaël BOUTINES,

Sont présents : ARCAS Fabrice, ASTRE Christelle, BENNET David, BOULHIMSSE Jamila, BOUYSSONNIE Yannick, BROUSSES Thierry, BOUDIAF Mohamed, BUNEL Laurent (Départ 10h30), CASTELLI Florence (en audioconférence Départ 10h30), CLOT Jean Pierre, CROS Philippe, DAGADA Serge, DIEZ Fabienne, DUBEDOUT Jean Philippe, ESCAFRE BELLEGARDE Céline, ESCOURROU Alain, GARNIER Adrien, GLEIZES CERVERA Sophie, HUC Michel, MERCADIER Nadine, MOUNIER Jean Pierre, SCHLEGEL Corinne, SOLASSOL Damien, SOULES Myriam, TERZULLI Thomas, TUXAGUES Christian, UHMANN Sylvie.

Excusés : BESNIER Sylvie, MYARO Nodjialem, RABOT Pascal.

Départs anticipés : DIEZ Fabienne (09h30), GARNIER Adrien (11h), SOLASSOL Damien (11h30)

Invités : DECLERCQ Thomas, Dylan GAZEU, BOULESTEIX Sandrine, TEYSSIER Patrick

Ordre du jour :

- Adoption du PV du 11 novembre 2020
- Présentation générale de l'enquête "Impact de la crise et situation économique des clubs"
- Modalités de la reprise de la 2<sup>ème</sup> partie de la saison
- Situation financière
- Répartition financière Pacte de développement - partie à destination des comités départementaux
- TQO
- Convention d'occupation de bureaux (report)
- AG Ligue 2021 : date
- Questions diverses

## 1. Adoption du PV du 11 novembre 2020

Adoption à l'unanimité.

## 2. Présentation générale de l'enquête "Impact de la crise et situation économique des clubs"

Présentation sur 30 minutes par Jean Pierre CLOT, dirigeant en charge de la prospective et Dylan Gazeu, recruté dernièrement sur le poste de chargé d'ingénierie de formation et d'études.

Cf. Annexe 1

Q1. Transmission aux comités des clubs en difficulté ?

R1. Temps dédié avec les comités pour retour complet comité par comité. Objectif travailler ensemble. Les comités ont déjà eu un retour par le biais des Présidents de Comité. Pour des raisons confidentielles certains éléments financiers ne peuvent être transmis à ce jour.

Q2. Si méconnaissance des clubs par le comité pour des raisons de confidentialité, quoi faire ?

R2. Il va falloir distinguer les difficultés structurelles et conjoncturelles. Bilan des 2 dernières années sera nécessaire pour une vision au plus proche de la réalité de la difficulté.

Q3. La saison prochaine risque d'être plus difficile, cette année en théorie peu de dépenses engagées par les clubs. Projection sur année +1 sera délicate pour les clubs ?

R3. Accompagnement état sera incontournable. Présentation par Dylan du guide accessibilité des aides à l'ensemble des clubs. Communication dès lundi 14/12 à destination de tous les clubs.

Q4. Impact subvention des collectivités ?

R4. Analyse plan de relance et soutien aux clubs va nécessiter un accompagnement sur 2021/2022.

Q5. Remboursement des licences, remboursement ou avoir ?

R5. Question sera abordée sur point suivant à l'ordre du jour.

Q6. Objectif maintenir les clubs à flot. Communication au niveau des clubs et non des licenciés et le club décide ?

R6. Message doit être effectivement approprié.

Q7. Mouvement associatif, il faudrait un rappel aux clubs qu'ils s'interrogent en tant qu'association sur leur offre aux licenciés ?

R7. Effectivement une communication doit aller dans ce sens, certains clubs l'ayant déjà mis en pratique et anticiper.

Jean Pierre Clot fait un rappel sur les règles d'accès à des aides. D'où le départ du guide vers les clubs dès lundi. Dylan Gazeu fait lui un rappel sur les délais en fonction des spécificités. Se référer là aussi au guide.

Q8. Des clubs peuvent avoir des difficultés à définir un chiffre d'affaires mensuels ou autres ?

R8. Des clubs peuvent être effectivement en difficultés, possibilité d'un accompagnement extérieur notamment par des cabinets de comptabilité.

Q9. Personne référente à la ligue, comme interlocuteur pour accompagnement ?

R9. Sur le guide, les coordonnées de Dylan Gazeu sont inscrites et qui peut servir également de relais vers les comités.

Dylan Gazeu confirme fond solidarité à destination aussi des associations employeuses de 1500 à 10000 €.

### **3. Modalités de la reprise de la 2<sup>ème</sup> partie de la saison**

Après son élection au conseil d'administration de la FFHB, Fabrice Arcas a été nommé vice-président de la COC FFHB. Le Président de la Ligue et les membres du conseil d'administration de la ligue le félicite.

Date de reprise prévue au 15/12/20 suite aux dernières annonces pour les mineurs uniquement et avec une activité adaptée sans contact.

Reprise compétitions : à ce jour aucune lisibilité, à revoir en date du 07 janvier en fonction des évolutions édictées par le gouvernement en direction des sports en salle. La FFHB travaille sur un guide de reprise, à destination des clubs pour le lundi 14/12 en théorie.

Au niveau des adultes rien n'est prévu actuellement, le pessimisme est de mise.

Intervention des CTS Sandrine Boulesteix et Patrick Teyssier, nécessité d'une communication claire pour éviter des interférences et confusions.

Sophie Gleizes fait un rappel sur le protocole d'une reprise de 4 semaines avant reprise compétitions. De même, il est nécessaire de s'interroger et de faire attention sur les impacts par rapport aux jeunes. En effet, l'exemple des regroupements de sélections nationales, même s'il y a des tests dans un protocole strict il y a des cas positifs. Cela multiplie les cas contacts, des isolements en chaîne lors des retours dans les structures pôles. Ce n'est pas la pratique elle-même qui est en cause, c'est surtout l'environnement.

A la demande de Patrick Teyssier, une tendance est demandée aux Présidents de comité présents, sur la priorité à donner aux clubs ou aux rassemblements départementaux de détection.

### **4. Situation financière**

#### **a) Bilan**

Facturation des licences au mois d'Août 2020 sur la base de 32 997 licences, pour un montant total de 1 482 287€.

Au 30/11/20 les licences validées étaient de 28 729, soit 7 913 licences de moins (diminution de 24% par rapport au nombre de licences totales en fin de saison dernières).

Régularisation de facture de 338 171€ vers les clubs dont 174 447€ sur la part ligue (-23,01%)

Impact budgétaire 2020 pour moitié de la somme.

b) Point d'information sur la relance des factures non perçues

Réalisée le 10 décembre

114 clubs pour un montant de 179 167€

65 clubs n'ont toujours pas payé le 1<sup>er</sup> tiers pour un peu moins de 140 000€ dont 3 qui ont un échéancier sur des impayés déjà de la saison dernière

c) Suite du plan de relance

Pour rappel, la Ligue Occitanie a budgété pour 2020 un appui aux clubs dans le cadre d'un plan de relance à hauteur de 120.000€ répartis en :

- o 28.000€ de remises sur les engagements
- o 14.000€ de remises sur les affiliations
- o 78.000€ au titre d'un fonds de relance

Un vaste questionnaire a été adressé aux clubs en vue d'apprécier les conséquences de la crise sanitaire, notamment au plan économique et de leurs organisations. Avec 80% de taux de réponse, notre Ligue sera à même d'élaborer, à l'issue de l'analyse et d'échanges, en complément des dispositions fédérales et, éventuellement, de Comités, un soutien ciblé.

Notons que, compte tenu de la proximité du terme de l'année civile, les sommes allouées au titre du plan de relance ne seront pas intégralement affectées à fin 2020.

Une part significative de nos clubs sollicite un effort de notre Ligue sur le coût des licences. Au-delà des dispositions ciblées à prendre dans le cadre du fonds de relance, il est pertinent de réserver, si possible, dès à présent, une enveloppe permettant une remise générale sur les licences de la saison en cours.

Toutefois, cette décision ne peut être prise sur 2020 que sous réserve de ne pas dégrader les comptes de notre Ligue, dont le résultat ne peut être estimé à ce jour avec suffisamment de précision pour annoncer qu'il sera excédentaire ou déficitaire.

*En conséquence de ces éléments, il est proposé :*

- *Que les fonds non utilisés en 2020 au titre du plan de relance soient reconduits pour 2021, en complément des affectations et actions de relance qui seront décidées lors de l'approbation du budget 2021.*
- *Que, dans le cas où le résultat 2020 serait excédentaire au-delà de la part non consommée du plan de relance, ce surplus serait pour sa majeure partie rétrocédé aux clubs en remises sur licences (réparti au prorata des licences affiliées au 31/12/2020) par le biais d'une provision sur le bilan financier 2020.*

A l'issu du débat, les deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

## **5. Répartition financière Pacte de développement - partie à destination des comités départementaux**

PACTE de DÉVELOPPEMENT 2020 : 195 608 € (Total 2019 : 195 626 €)

Part départementale 45% : 88 023.60 €

Part régionale 55% : 107 584.40 €

Dispositif transitoire :

Fonctionnement sur la part départementale : 50% en décembre ; 50 % en juin.

Initialement la répartition de décembre était réalisée de manière égalitaire ; la deuxième avec des critères.

1<sup>ère</sup> répartition 44 011.88 €

Avis favorable du conseil du territoire réuni mercredi 9 décembre.

Choix : clé de répartition égalitaire pour 12 CD ayant au minimum un professionnel technique à plein temps au lieu de 11 la saison dernière soit 3667.25 € / comité.

Seul CD hors de ce dispositif est le comité de Lozère.

Ne peuvent pas participer les administrateurs intéressés à l'affaire au regard de leur représentation de structures bénéficiaires soit 4 présidents de comité : Sylvie Uhmman, Jean Pierre Mounier, Alain Escourrou, Christian Tuxagues.

A l'issue de la présentation la clé de répartition proposée est validée à l'unanimité.

## 6. Tournoi Qualificatif Olympique 12, 13 et 14 mars 2021 à Montpellier

Présentation par Jean-Pierre Mounier du premier compte rendu du GT TQO du 21/11/2020. Compte rendu de ce groupe de travail a déjà été envoyé aux membres du conseil d'administration. Le Comité d'organisation tripartite est le suivant : FFHB, MHB et Ligue.

Cf. Annexe 2

## 7. Assemblée Générale 2021 de la Ligue

Date de préférence le samedi 12 Juin 2021, en second le samedi 19 juin 2021.

## 8. Questions diverses

- Le dossier de suspicion de bizutage relatif à des mineurs du Pôle Espoirs Garçons – site de Montpellier donc la commission de discipline territoriale ont été saisis. La FFHB a fait appel par le biais du jury d'appel de la décision de la commission de discipline territoriale. Intervention de Yannick Bouyssonnie Président de la commission de discipline territoriale qui fait un historique de ce dossier. Intervention de Philippe Cros, membre également du MHB et qui était mandaté par le Président de la ligue pour participer à une réunion effectuée au sein du club avec les différents protagonistes de ce dossier. Intervention de Patrick Teyssier, en responsabilité du site de Montpellier, qui précise la complexité de cette situation et assure la continuité des activités au sein de la structure pour tous les protagonistes après la période probatoire et la décision de la commission de discipline. Débat ouvert sur ce dossier bizutage qui doit amener à une prise de conscience individuelle et collective.
- Stage de l'Équipe de France U19 Garçons à Thuir du 3 au 9 janvier 2021.

**Michaël BOUTINES**



**Président**

**Thierry BROUSSES**



**Secrétaire Général**

## Annexe 1



**LIGUE  
OCCITANIE  
FFHANDBALL**



**Synthèse des résultats**

**Enquête « Rebondir ensemble »**

Présentation au Conseil d'administration – 12 décembre 2020

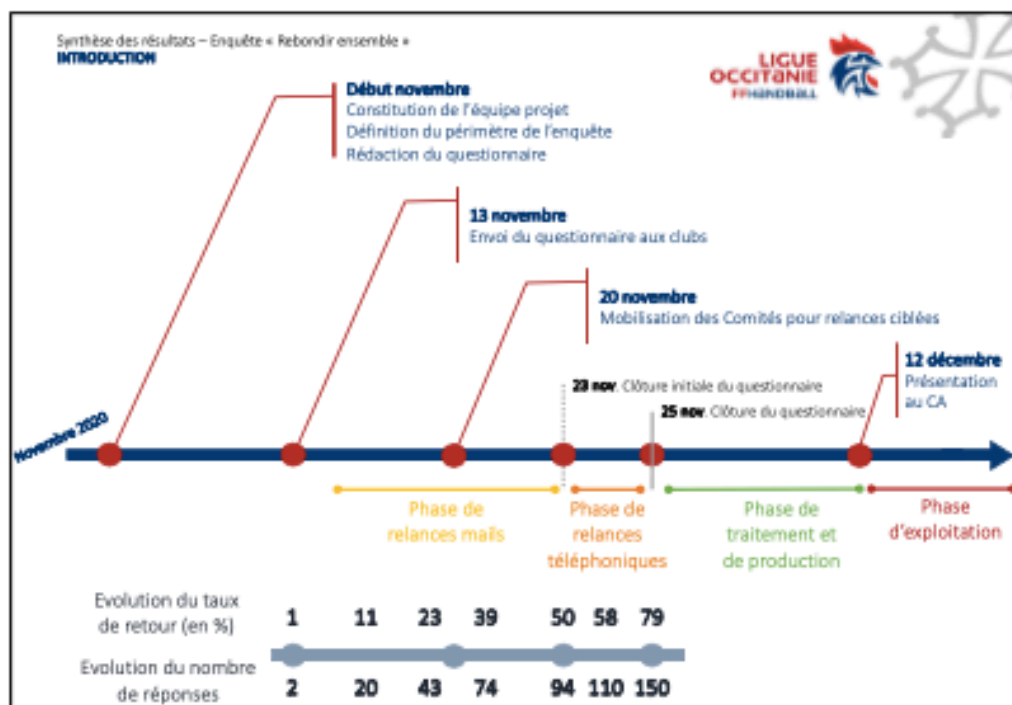
**Objectifs stratégiques :**

- Préparer l'affectation partielle du Plan de relance ;
- Ouvrir à une proposition ultérieure d'accompagnement personnalisé des clubs.

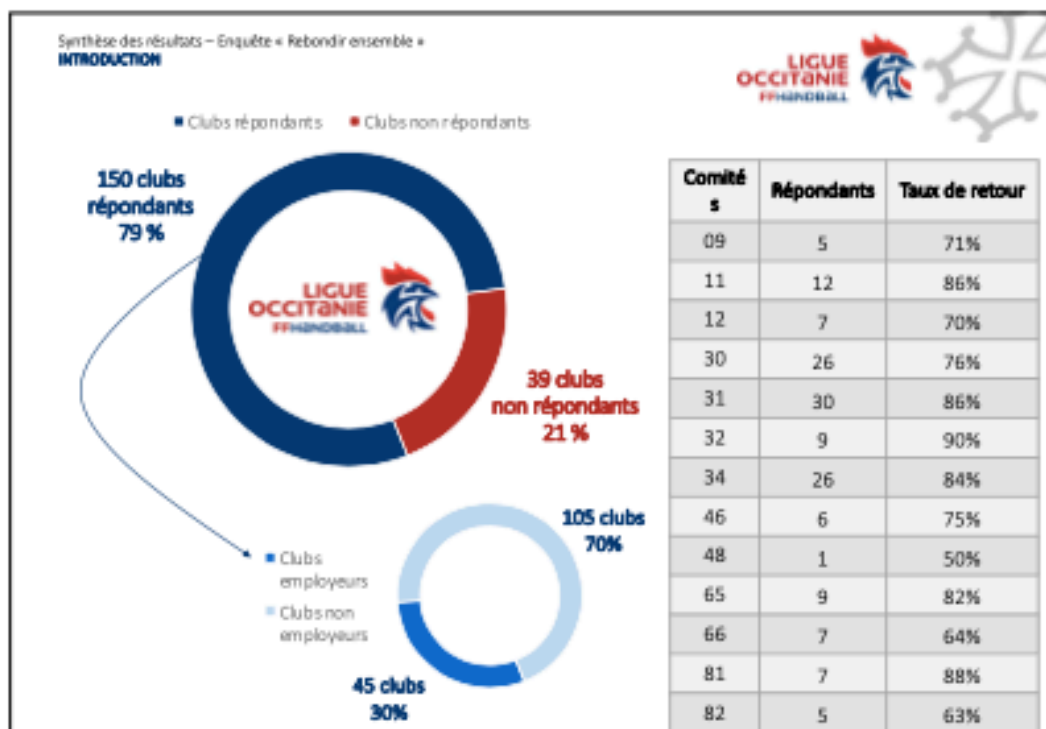
**Diagnostics de l'enquête :**

- Connaître les difficultés rencontrées par les clubs ;
- Avoir un panorama instantané de la situation économique des clubs et évaluer les impacts sur les modèles économiques ;
- Connaître les « actions solutions » initiées par les clubs et les démarches d'aides sollicitées ;
- Analyser plus précisément l'impact sur l'emploi dans les clubs employeurs.

3



4



5

Synthèse des résultats – Enquête « Rebondir ensemble »  
INTRODUCTION

**5 parties dans le questionnaire :**

- L'impact de la crise sur mon club :**  
Identifier les variations relatives aux subventions publiques, aux partenariats privés, aux licences (remboursement) et aux annulations d'évènements.
- Les réponses de mon clubs pour faire face à la crise**  
Connaître les aides sollicitées, les dépenses matérielles supplémentaires liées à la crise, l'évolution du budget et les modifications entreprises par les clubs (structurelles, d'activité,...).
- L'emploi dans les clubs**  
Partie réservée aux clubs employeurs. Analyser l'impact de la crise sur leur structure.
- La situation économique de mon club**  
Identifier les clubs en difficulté financière à ce jour, ou ceux en insuffisance prévisionnelle de trésorerie en fin de saison.
- L'état d'esprit et les besoins de mon club**  
Connaître le ressenti des équipes dirigeantes, et faire remonter les besoins

6





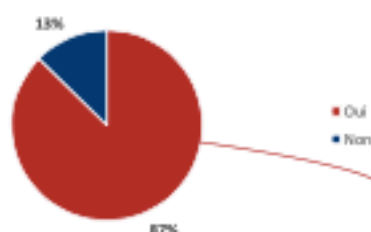
7



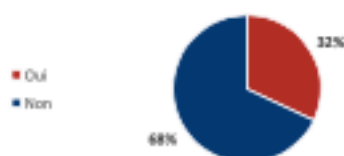
8

### L'événementiel, un moteur économique et social à l'arrêt

Entre Mars et Novembre 2020, avez-vous annulé une ou des manifestations (hors match de championnat classique) dont les bénéfices étaient provisionnés dans le budget global de votre club ?



Entre Mars et Novembre 2020, avez-vous engagé des dépenses devenues inutiles car des activités/événements ont été annulés ?



La crise, au travers du premier confinement et des mesures sanitaires à mettre en place, a nettement impacté la programmation événementielle des clubs. **87%** des répondants, soit une très large majorité, ont dû annuler une manifestation exceptionnelle, entraînant une perte de bénéfices (**130 clubs**).

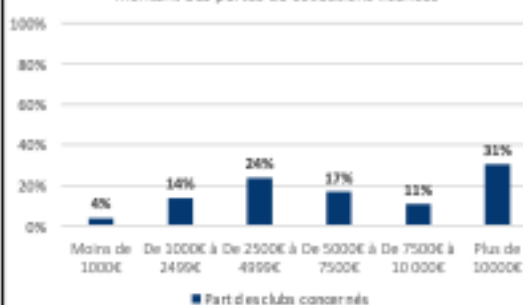
Parmi les répondants, la **perte minimale** liée à une ou plusieurs annulations est de **100€**. La **perte maximale** est évaluée à **36 000€**. La **médiane** est à **2500€** et la **perte moyenne** est de **3900€**.

Parmi les clubs impactés par une annulation, près d'un tiers (**32%**) ont engagé des dépenses devenues inutiles. Ces dernières vont de **100€ à 15 000€**, avec une **médiane à 500€** et une **moyenne à 1400€**.

9

### La baisse des licences, un phénomène (quasi) généralisé

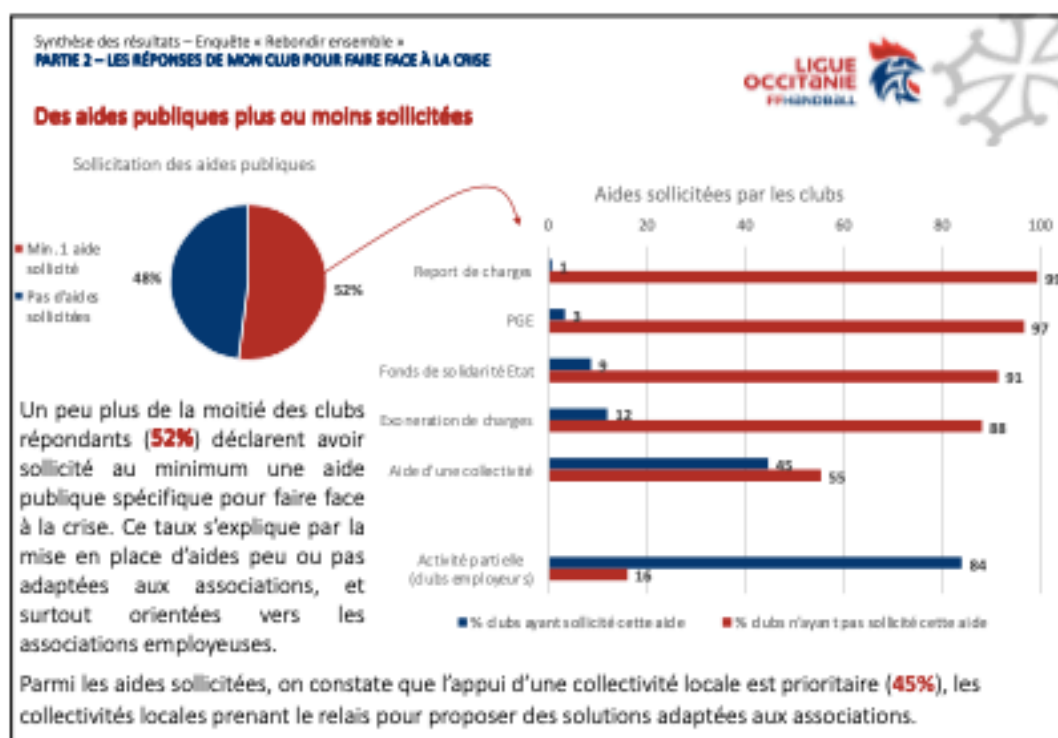
Répartition des clubs répondants en fonction du montant des pertes de cotisations licences



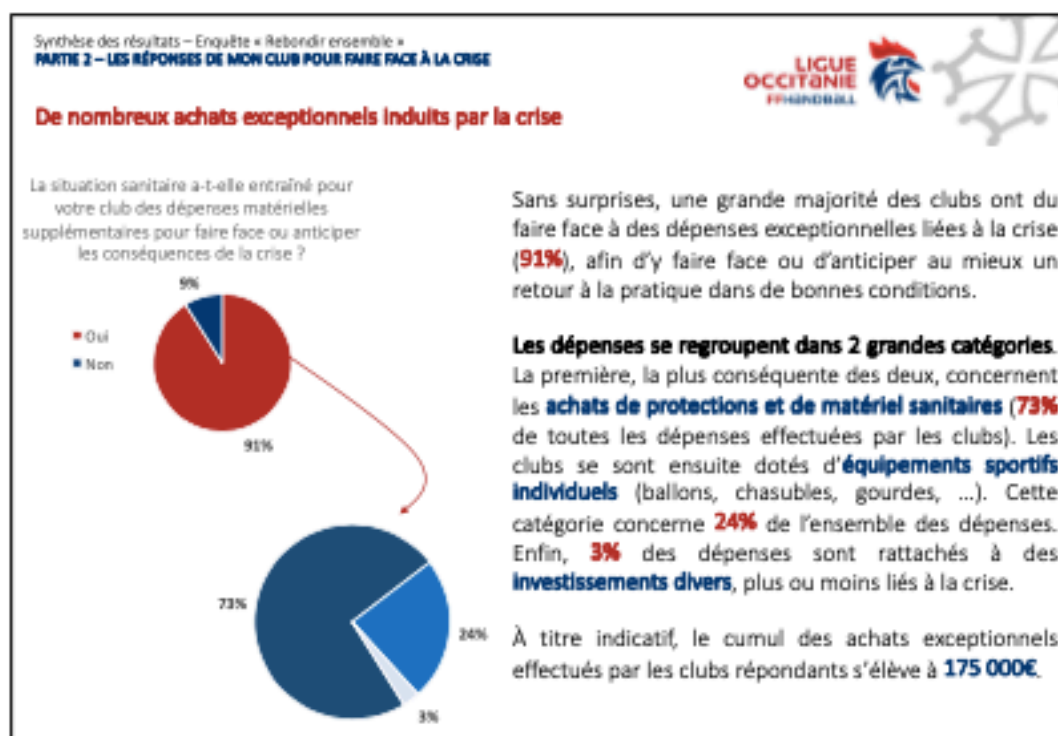
De nombreux clubs subissent de lourdes pertes liées à la diminution des licences et des cotisations. **60%** des clubs ont perdu plus de 5000€ (**90 clubs**), avec des spécificités selon les territoires.

Comités	Montant min.	Montant max.	Médiane	Moyenne
09	20	4000	500	1124
11	600	10 500	1800	2656
12	0	1700	900	820
30	0	10 700	3550	3951
31	0	17 500	1750	2678
32	300	4500	1500	1676
34	0	40 000	2000	5907
46	0	4100	1450	1650
48	NS	NS	NS	NS
65	1050	8500	1680	2399
66	0	4000	500	1574
81	0	5700	1765	2097
82	400	2640	2400	1708
Ligue	0	40000	1773	3209

10



11



12

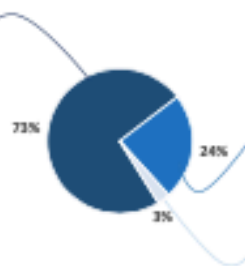
**Des achats exceptionnels aux coûts variés**

Dépenses totales d'un club en achats exceptionnels	Clubs concernés	
Moins de 250€	45	33%
De 250€ à 499€	27	20%
De 500€ à 999€	34	25%
De 1000€ à 5000€	25	18%
+ de 5000€	5	4%
Total général	136	100%

Montant minimum : 10€  
 Montant maximum : 67 800€  
 Médiane : 400€  
 Moyenne : 1300€

**Protections et matériel sanitaires**

Montant minimum : 10€  
 Montant maximum : 1600€  
 Médiane : 150€ (sur 179 achats)  
 Moyenne : 270€



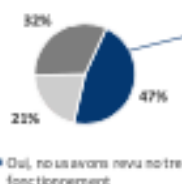
**Equipements sportifs individuels**

Montant minimum : 50€  
 Montant maximum : 65 000€  
 Médiane : 500€ (sur 58 achats)  
 Moyenne : 2000€

**Achats divers**

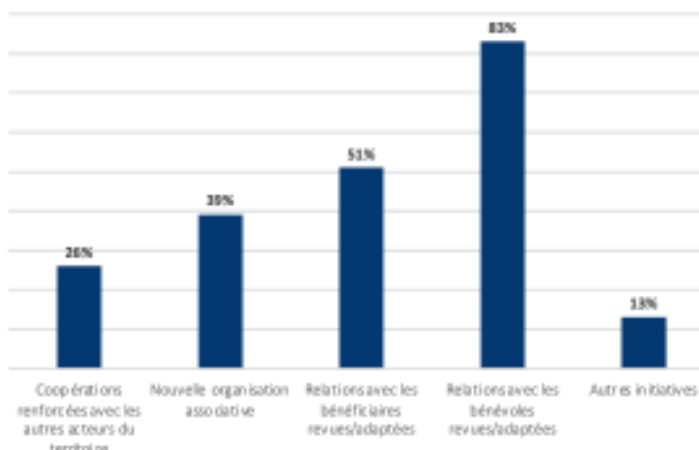
Montant minimum : 500€  
 Montant maximum : 4000€  
 Médiane : 1000€ (sur 7 achats)  
 Moyenne : 1600€

**Le lien avec les bénévoles et les bénéficiaires : enjeu n°1 des ajustements**



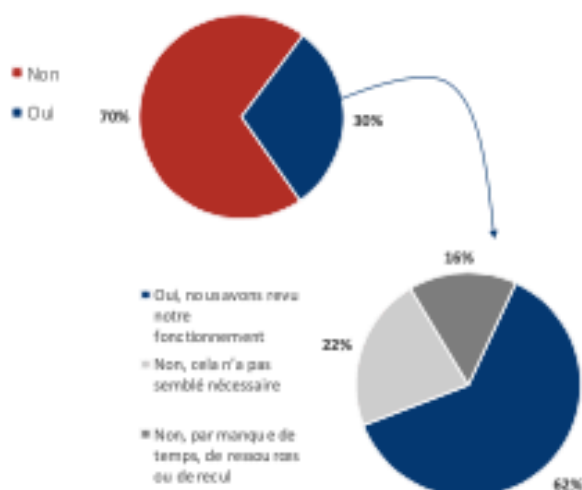
D'une manière globale, les clubs ayant revu leur fonctionnement ont en grande majorité revu ou adapté leurs relations avec les bénévoles (**83%**). La moitié (**51%**) ont également revu ou adapté leurs relations avec leurs bénéficiaires.

Part des clubs ayant réalisé des ajustements



**Près d'un tiers des clubs intéressés par des solutions digitales**

Dans les prochaines semaines, avez-vous prévu d'investir dans un outil digital de gestion, de communication ou de collaboration ?



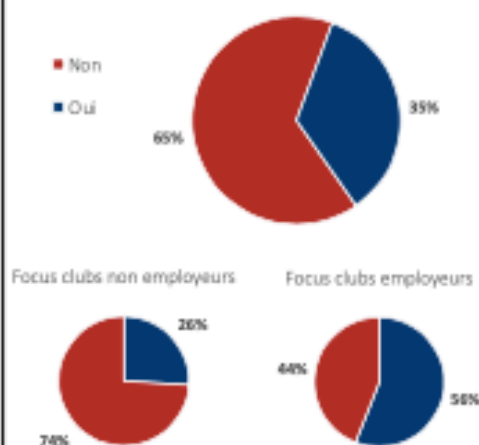
À ce jour, **45 clubs** (**30%** des répondants) ont prévu d'investir dans un outil digital (de gestion, de communication, ou de collaboration).

Parmi ces clubs à la recherche d'une solution numérique, on constate que **62%** d'entre eux ont également revu leur fonctionnement interne, ce qui suggère un rapport cause-conséquence entre l'évolution structurelle des clubs et leur digitalisation.

À noter que cette analyse n'intègre pas les clubs disposant déjà d'une solution numérique, la question posée visant les investissements futurs et non pas les acquisitions passées.

**Les pratiques alternatives du handball : une solution compliquée ?**

Entre mai 2020 et la reprise de la saison, avez-vous mis en place une ou des formes de pratiques alternatives proposées par le guide de reprise du handball post-confinement édité par la Fédération ?



**35%** des clubs répondants ont proposé l'une de des pratiques alternatives suggérées par la FFHB.

**Les retours de ces clubs sont multiples.** Certaines formes de pratique permettent d'attirer un public spécifique, ce qui influe sur le nombre d'adhérents. En l'absence de handball classique, les possibilités de maintenir du lien et une activité physique se sont concrétisées au travers de ces disciplines annexes. **À l'inverse, les 65% qui n'ont pas proposé ces pratiques le justifient en partie par les conséquences multiples de la crise** : absence de sites accessibles, manque de créneaux, mais aussi manque de personnes et de motivation des licenciés.

La tendance générale s'inverse totalement chez les clubs employeurs, puisqu'ils sont une légère majorité à en proposer (**58%**). Cette particularité peut s'expliquer, en partie, par la présence de professionnels sensibilisés, formés ou diplômés pour mettre en place

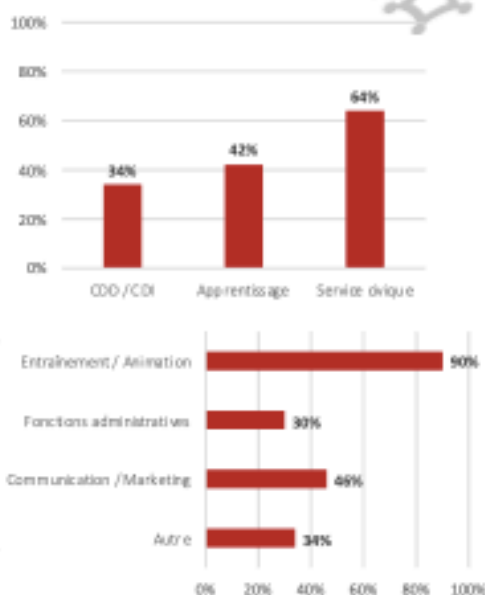
### Des clubs aux multiples besoins

Depuis septembre 2020, avez-vous embauché une personne en CDD/CDI ou un(e) apprenti(e), ou avez-vous démarré une collaboration avec un service civique ?



La première phase de la crise n'a pas empêché les clubs d'amorcer des collaborations professionnelles. **1 tiers des répondants (33% - 50 clubs)** déclarent être dans cette situation. Parmi eux, on retrouve **17 CDD/CDI (34%** des clubs), **21 contrats d'apprentissage (42%** des clubs), et **32 services civiques (64%** des clubs).

Ces collaborations justifient plusieurs besoins pour les clubs : **90%** ont des besoins en entraînement / animation, **30%** en fonctions administratives, **46%** en communication / marketing, et **34%** pour d'autres besoins (développement, féminisation, interventions scolaires ou en QPV).



17

### Activité partielle et télétravail : nécessités pour les clubs employeurs



Solution publique généralisée à l'ensemble des structures employeuses, **84%** des clubs employeurs répondants ont recours à l'activité partielle (**38 clubs**). La mise en place du télétravail est également une solution engagée par les clubs (**69% - 31 clubs**). Seulement **1 club (2%** des répondants) a supprimé un contrat de travail depuis le début de la crise, à cause de cette dernière. Si seulement **2 clubs (4%** des répondants) envisagent à leur tour un licenciement d'un de leur salarié respectif, **42%** des répondants envisagent une réduction du temps de travail de leurs professionnels (**19 clubs**).

18

**De multiples solutions évoquées par les clubs employeurs pour répondre aux besoins**

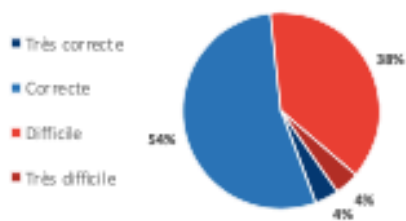


Une grande majorité des clubs, sur les solutions pertinentes qui pourraient répondre à leurs besoins, s'accordent sur le maintien du chômage partiel à destination des associations employeuses si la crise persiste (**64% - 29 clubs**). **46%** des clubs employeurs répondants (**23 clubs**) souhaitent une ressource humaine supplémentaire, **20%** (**9 clubs**) suggèrent une mutualisation de cette ressource. **8 clubs expriment ce double souhait**. Enfin, **44%** des clubs souhaitent former leurs salariés.

19

**Des situations financières hétérogènes**

À ce jour, et par rapport au contexte, diriez-vous que la situation financière de votre club est :



À ce jour, votre club est-il confronté à des difficultés de trésorerie ?



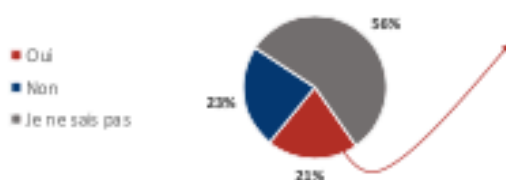
À ce jour, une majorité des clubs répondants, lorsqu'ils s'expriment sur leur situation financière, estiment qu'ils sont dans une situation positive (**58% - 87 clubs**), contre **42%** (**63 clubs**) qui la jugent difficile, dont **4%** (**6 clubs**) très difficile. Face à l'arrêt des compétitions et de l'activité handball en général, les clubs ont moins de dépenses hebdomadaires (frais de déplacement, notes de frais arbitrages, achats pour les matches...). Les focus clubs employeurs / clubs non employeurs donnent les mêmes tendances.

**86%** des clubs répondants considèrent qu'ils ne sont pas confrontés à des difficultés de trésorerie, sans variations marquées entre clubs employeurs et clubs non employeurs.

20

**Des visions différentes entre clubs employeurs et non employeurs**

Pensez vous que votre club, au regard de ses engagements, sera en insuffisance de trésorerie en fin saison ?



La très grande majorité des clubs non employeurs pensant qu'ils seront en insuffisance de trésorerie évaluent cette dernière d'un **montant inférieur à 6000€ (77%)**. À l'inverse, **89%** des clubs employeurs évaluent cette insuffisance à un **montant supérieur à 6000€** ; **67%** des clubs employeurs évaluent ce manque à **plus de 10000€**.

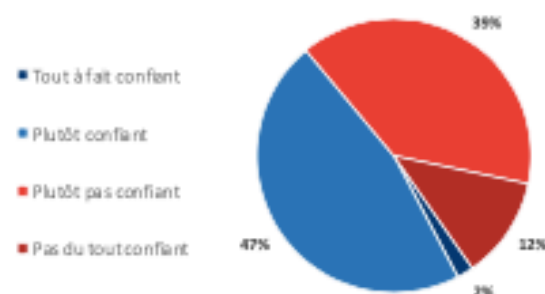
	Non Emp.	Emp.	Total
Moins de 2000€	<b>3</b>	0	3
De 2000€ à 3999€	<b>7</b>	1	8
De 4000 à 5999€	<b>7</b>	0	7
De 6000€ à 7999€	2	<b>1</b>	3
De 8000 à 9999€	1	<b>1</b>	2
10000€ et plus	2	<b>6</b>	8
<b>Total général</b>	<b>22 clubs</b>	<b>9 clubs</b>	<b>31 clubs</b>
Minimum	1 000 €	3 000 €	1 000 €
Maximum	10 000 €	60 000 €	60 000 €
Médiane	4 000 €	15 000 €	4 000 €

**31 clubs** estiment qu'ils seront en insuffisance de trésorerie en fin de saison. À titre indicatif, le cumul prévisionnel d'insuffisance de trésorerie en fin de saison est estimé à **264 000€**.

21

**Un état d'esprit mitigé, tributaire de l'incertitude de la situation**

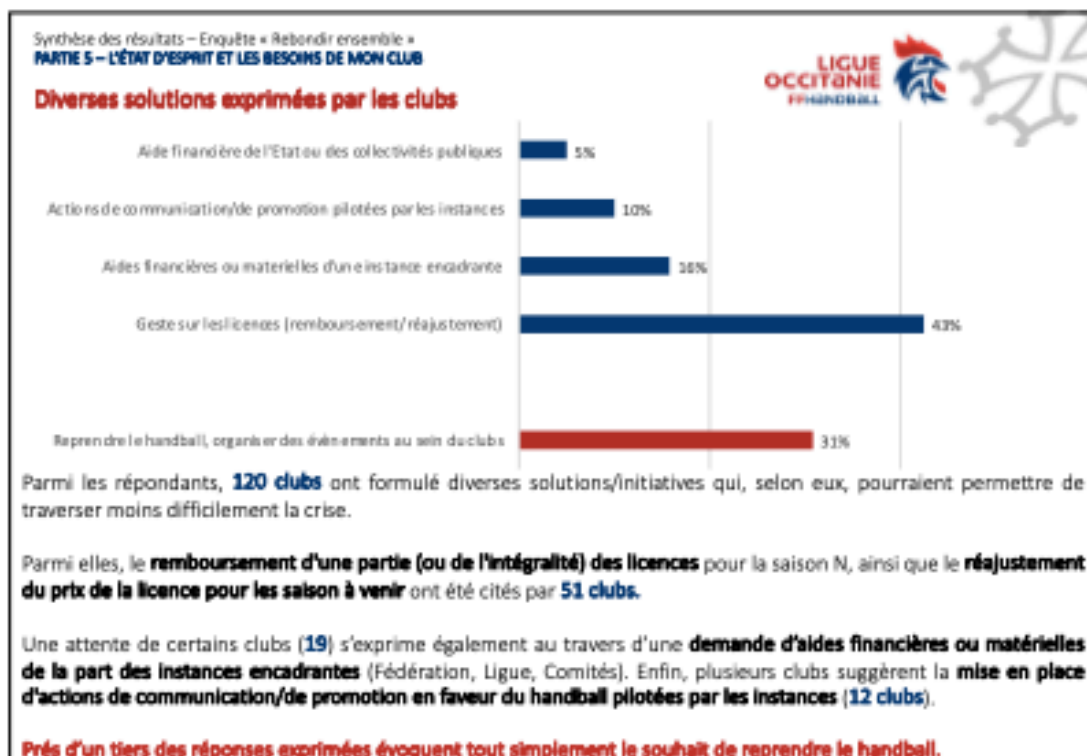
De la part de votre équipe dirigeante, quelle est la perception sur votre club et son devenir dans le contexte ?



Lorsque l'on demande aux clubs l'état d'esprit des équipes dirigeantes, et la perception de leur part quant à l'avenir de leur club dans le contexte actuel, **49%** ont une vision optimiste et **51%** ne sont pas ou pas du tout confiants.

22





23

**LIGUE OCCITANIE**  
**FFHANDBALL**

**Synthèse des résultats**  
 Enquête « Rebondir ensemble »  
 Décembre 2020 - Tous droits réservés

**CONTACTS**

<p><b>Jean-Pierre CLOT</b>          Élu référent en charge de la prospective          09 70 40 19 40          jp.clot@acg.fr</p>	<p><b>Dylan GAZEU</b>          Chargé d'ingénierie de formation et d'études          06 08 04 73 43          6100000.dgazeu@ffhandball.net</p>
--	--

24

Le 21/11/2020

Référent du groupe : JP.MOUNIER,

Membres : C. TUXAGUES,, A. ESCOUROU, Nadine MERCADIER (absente), M. HUC, M. BOUDIAF, J. QUILLIEN, P.CROS.

Salarié : Hamid FATHI.

Les idées originales :

\* Invitation pour la génération 2006 F et M de chaque comité (ils n'ont pas eu droit aux ICN) organisation d'un tournoi F et M sur 2 lieux à proximité de l'Aréna. Voir sur la place de la comédie à Montpellier, halls d'expos dans le parc des expos. Prendre contact avec les collectivités du Grau du Roi, Aigues Mortes, St Laurent d'Aigouze, Lunel, Lansargues mise à disposition des salles pour l'organisation des tournois

Sur chaque événement utiliser les mêmes modes de communication « terre de jeu d'Occitanie » « voir TOKYO ».

Référents sur les dossiers périphériques Fabrice GRASSET coté ligue Hamid FATHI et JP MOUNIER.

Mise en place d'un agenda 1ere présentation d'un programme début Décembre et des actions.

- Invitation pour les sélections Dép 2007 F et M pour le même style d'organisation.
- Tournoi "école de Hand"
- Tournoi "Beach" si le temps le permet.
- Match de Handensemble ou/et Hand-fauteuil.
- Sur ces événements donner des thèmes de jeux pour profiter d'organiser des recyclages des anciens diplômés fédéraux (y faire participer les entraîneurs de nos clubs Pros : CANAYER, MAURICE, GARDENT, D CENDRE D2 F).
- Faire des formations, détections de JAJ club, JAJ T3 (alimentation de notre PPF Arbitrage).
- Avoir une tribune réserver Occitanie achat par les comités de places pour leurs sélections, leurs encadrants ou personnes qu'ils souhaitent inviter. Réalisation d'un tifo Géant avec les licenciés Occitanie avec des tee-shirts bleu, blanc, rouge.  
Négociations à mener avec la FFHB pour les tarifs et les places côte à côte.
- Prévoir de filmer nos organisations pour alimenter les réseaux sociaux faire des lives sur les tournois.

Je pense que les comités peuvent en fonction de leur moyen acheter de 40 à 100 places chacun. Si l'on fait une moyenne à 55 cela représente déjà 715 places. Je pense que nous pouvons viser les 1000 places.

Suite à nos débats :

- Nous devons profiter de l'opportunité de cette organisation sur notre territoire pour promouvoir notre sport auprès de nos licenciés et des non licenciés. Pour cela nous devons mobiliser l'ensemble des acteurs Handball dans les territoires : comités et clubs, même ceux qui seront éloignés géographiquement de l'Arena sud de France. Les comités de l'Hérault et du Gard et leurs clubs respectifs étant les structures les plus faciles à mobiliser (normalement). Cette mobilisation doit commencer en amont du TQO, les thèmes qui peuvent être développés dans les territoires pourraient tourner autour des nouvelles pratiques en fonction des sensibilités ou compétences de chaque comité et/ou club : Baby-Hand -1<sup>er</sup> Pas, Handfit, Hand à 4, Beach, Hand-ensemble, Hand fauteuil.
- Peut-on inclure de la formation de dirigeant, jeunes arbitres ?
- Le TQO doit être un outil de relance
- Concernant les tournois générationnels 2006-2007 :

2006 faire un tournoi masculin féminin (à déterminer) mais peut-être orienter vers le Beach (1ere année de pratique permettra la création d'équipe départementale).

2007 tournois masculin, féminin dans les salles proches de l'Arena sud de France en s'appuyant sur les villes ou village ayant des clubs, pour l'Hérault : LUNEL, LANSARGUES, LATTES, pour le Gard : Le GRAU du ROI, AIGUES-MORTES, St LAURENT d'AIGOUZE. Ce tournoi, au vu de la situation sanitaire, pourrait servir de détection pour les CTS pour les entrées pôles au cas où les compétitions « inter-com » ne puissent se dérouler. Les sélections des comités OCCITANS participeraient à ces tournois, mais pourquoi pas ne pas l'ouvrir à des comités voisins ou amis ? A l'instar de ce qui s'est fait lors du championnat d'Europe féminin à NANTES avec le comité de la Haute GARONNE et la LOIRE ATLANTIQUE.

Il sera nécessaire de proposer du couchage (camping du GRAU du ROI à contacter).

- Relancer les partenaires UNSS, STAPS, CDOS, CROS pour les intégrer dans cette organisation, voir comment ?
- Recherche des dates d'arrivée des délégations (CROATIE, TUNISIE et PORTUGAL) pour essayer d'organiser les rencontres avec les acteurs locaux (assister à un entraînement) si cela est possible.

Les institutions vont nous attendre sur des actions sociétales : actions délocalisées dans les quartiers QPV, ou en zones rurales, voir ce qu'il est possible de faire sur les actions délocalisées.

Nous devons nous impliquer sur les organisations demandées par les politiques locaux (Mairie de MONTPELLIER, Métropole de MONTPELLIER, Conseil départemental de l'Hérault, la région OCCITANIE) actions qui devraient être réalisées sur la place de la comédie en collaboration avec le MHB et la FFHB.

- Le TQO doit être visible sur l'ensemble du territoire pour cela il serait nécessaire de créer des fan zones avec des grands écrans sur l'ensemble du territoire, sur les organisations décentralisées portées localement par les clubs et comités.  
En réciprocité ces événements décentralisés doivent être visibles à l'Arena sud de France (les coursives et halls partenaires, hall départements) là aussi sur des grands écrans à multidiffusion.  
Contacter les chaînes de télévision « Via OCCITANIE », « France Télévision » pour qu'ils puissent faire des reportages sur les actions délocalisées. Communiquer autour de « Terre de jeu équipe OCCITANES »  
Tirer de ces reportages ou films, fait en territoire, un film de promotion du Handball OCCITAN.
- Pour aider les clubs et comités à rechercher du financement un dossier de demande sera préétablie et fournie aux comités afin qu'ils complètent les dossiers en fonctions des thèmes abordés.
- Une réunion doit avoir lieu en Décembre (date à venir) avec les partenaires que sont le MHB et la FFHB où nous déterminerons un planning d'actions et le qui fait quoi.
- Prochain point de rendez-vous le Mercredi 16 Décembre.

### **Demande de soutien pour l'organisation d'animations périphériques dans le cadre du Tournoi de Qualification Olympique de l'Équipe de France de Handball**

Le contexte :

Le tournoi de qualification Olympique se déroulera le 12, 13 et 14 Mars 2021 à l'ARENA de Montpellier, il regroupera quatre équipes La Croatie, Le Portugal, la Tunisie et la France.

Autour de cet évènement sportif majeur pour le handball Français en territoire Occitan ayant reçu le label Terre de jeux 2024, il est fondamental que les comités, les clubs et les licenciés y soient pleinement associés.

Afin de mobiliser la communauté du Handball plusieurs évènements vont être organisés dans votre territoire en lien avec la ligue de Handball, le comité et les clubs locaux.

Les animations :

Le panel des pratiques possibles :

Le Baby Hand initiation à notre sport de 3 à 5 ans

Le Handball premier pas de 6 ans à 9 ans.

Le handball classique à 7 contre 7.

Le Beach handball sur sable en démonstration aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Le Hand à quatre activité destiné à une pratique ludique sans contact.

Le handfit Pratique physique visant l'amélioration et le maintien des capacités physiques peut être utilisé dans le cadre du sport santé.

Le Handensemble en direction des publics porteurs de handicap (moteur ou mental).

Ces axes peuvent être développés sous forme de tournois amicaux, de découverte, de démonstration, de formation...fonction des possibilités, des souhaits inscrits dans le partenariat local.

Le .....(comité ou club) sollicite une aide (financière ou matérielle) auprès de .....(collectivité : Mairie, Agglomération, Communauté de Commune, Conseil Départemental).

Pour l'organisation de (Description et définition du projet, localisation, pratiques et forme envisagées, location d'écran géant, aide aux transports...)

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Le Budget prévisionnel :

Budget Prévisionnel opération Périphérique TQO			
Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Frais de transport		Fonds propres	
Frais de Restauration		Subvention demandée	
Frais de location			
Total	- €	Total	- €